



un nouveau souffle pour nos mobilités



DOSSIER
DE PRESSE
JUN 2022

LANCEMENT
DE L'ENQUÊTE
PUBLIQUE

SOMMAIRE

PAGE 2 > 3

Édito
François Rage :
« Le projet InspiRe
prend forme »

PAGE 4

Trois enquêtes
pour un projet
Une commission
indépendante
à votre écoute

PAGE 5

Les prochaines
étapes

PAGE 6 > 7

Le dossier d'enquête
publique : un
document riche et
complet pour
comprendre le
projet et ses effets
sur le territoire
métropolitain

PAGE 8

Des effets
démultipliés au
bénéfice de tous

ÉDITO

FRANÇOIS RAGE, 1^{er} vice-président
de Clermont Auvergne Métropole et
Président du SMTC-AC :



François
Rage

« Le projet InspiRe prend forme »

Trois enquêtes publiques sur le projet de création des nouvelles lignes de bus à haut niveau de service B et C se dérouleront du 30 mai au 4 juillet sous le contrôle d'une commission d'enquête indépendante, présidée par Monsieur Daniel Taurand.

Ce moment est particulièrement important car il vous permet de prendre connaissance de toutes les dimensions du projet qui vous est soumis : urbaine, environnementale, sociale et évidemment de mobilité.



LE PROJET INSPiRE PREND FORME :

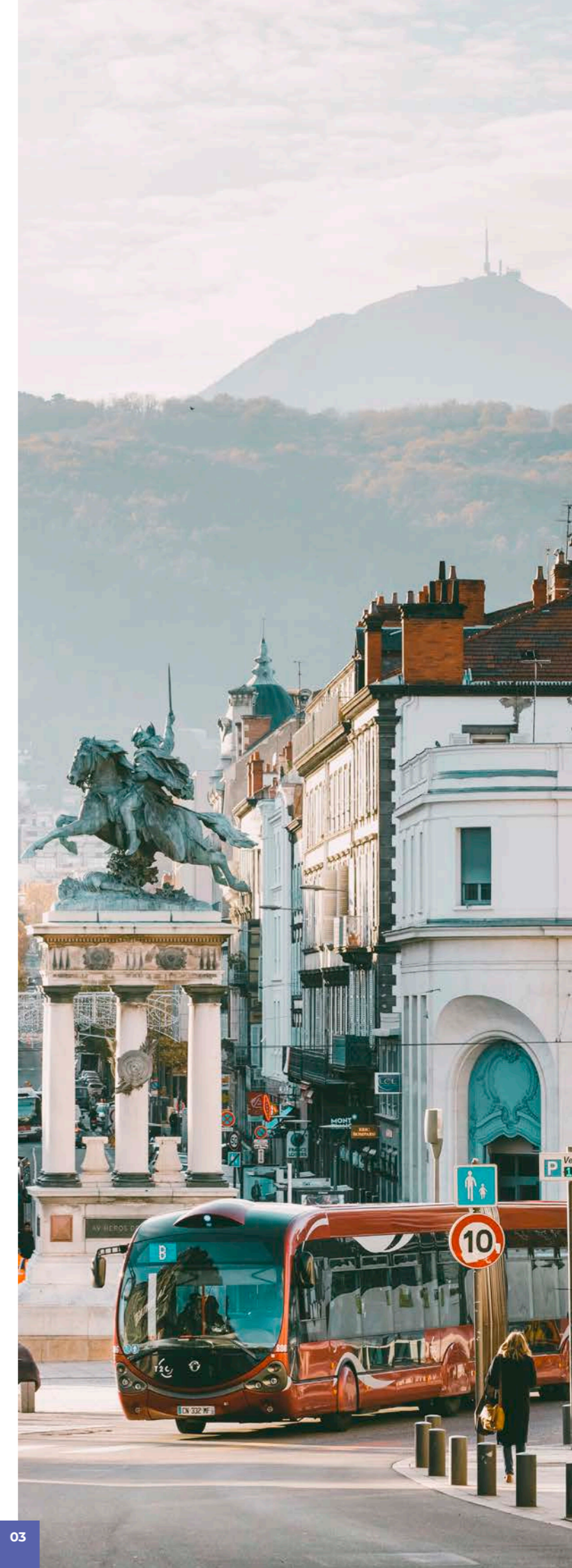
- ◆ Deux lignes de bus électriques en site réservé en plus de la ligne A du tramway parcourront la ville de 5h du matin à 1h du matin, toutes les six minutes en heure de pointe.
- ◆ Ces lignes permettront de desservir la gare, l'aéroport, le Brézet, la Pardieu, la Grande Halle d'Auvergne, le quartier Saint-Jean, de franchir l'autoroute et de relier l'Est de la métropole.
- ◆ Grâce à une offre plus importante (+20%), le réseau de bus sera plus attractif et robuste et permettra de réduire l'usage de la voiture et la pollution.
- ◆ 25 kilomètres d'aménagements cyclables amèneront des déplacements plus sereins.
- ◆ La construction du futur «TechniCentre» bus libèrera des emprises foncières à La Pardieu et permettra de densifier ce quartier. Plus qu'un dépôt, ce nouveau site sera une véritable centrale de production d'énergie de 3 MW qui alimentera 100% des nouveaux BHNS électriques des lignes B et C.
- ◆ Enfin, plusieurs projets sont en cours d'éclosion : la place de la République à Cournon-d'Auvergne, les Allées du cardo (Renoux / Ballainvilliers / Joffre / Vercingétorix), les alentours du square de la Jeune Résistance (entre la gare SNCF et le lycée Blaise-Pascal).

Le dossier d'enquête publique qui est mis à votre disposition est issu d'un long travail d'études menées depuis plusieurs années par les services du SMTC-AC, de la Métropole clermontoise et de leurs assistants à maîtrise d'ouvrage. Après instruction par les services de L'État, ce dossier complet et détaillé est maintenant partagé avec l'ensemble des citoyens et des acteurs du territoire.

Pour autant, ce dossier comprend plus de mille pages parfois techniques car il obéit à des exigences réglementaires. C'est la raison pour laquelle, pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer et de s'informer, plusieurs documents clairs, simples et pédagogiques le complètent.

C'est une volonté sans cesse réaffirmée de construire ce projet avec vous et pour vous car il engage notre avenir et celui de notre territoire, portant de fortes ambitions et nous préparant à répondre aux enjeux majeurs du XXI^e siècle.

*Soyons tous mobilisés
car nous sommes tous concernés !*



TROIS ENQUÊTES POUR UN PROJET

Les enquêtes publiques portent sur trois sujets :

- 1 la mise en compatibilité des **Plans locaux d'Urbanisme (PLU)** des communes d'Aulnat, Chamalières, Clermont-Ferrand, Cournon-d'Auvergne et Durtol, nécessaire à la mise en œuvre du projet.
- 2 l'**enquête parcellaire** qui a pour but de déterminer avec précision les biens situés dans l'emprise du projet, d'identifier exactement leurs propriétaires et la possibilité de maîtrise foncière par voie d'expropriation des terrains nécessaire à la réalisation du projet,
- 3 l'**utilité publique du projet** de déploiement des lignes B et C ainsi que de la réalisation des aménagements associés sur le territoire de la métropole clermontoise dans le cadre du projet InspiRe, sur le territoire des communes d'Aubière, Aulnat, Chamalières, Clermont-Ferrand, Cournon-d'Auvergne, Durtol et Royat.

La restructuration du réseau de transport en commun n'est pas soumise à enquête publique. Elle sera toutefois réalisée en même temps que le projet.



UNE COMMISSION INDÉPENDANTE À L'ÉCOUTE DU PUBLIC

Nommée par le tribunal administratif à la demande de la Préfecture, la commission conduit l'enquête publique et :

- ◆ veille à son bon déroulement,
- ◆ recueille l'avis de tous,
- ◆ établit un rapport et formule ses conclusions motivées.

Elle est composée d'un Président, Monsieur Daniel TAURAND, et de deux membres titulaires, Monsieur Bernard MUNDET et Monsieur Jean-Christophe PEUREUX.

À l'issue de l'enquête publique, la commission rédige un rapport sur le déroulement de cette dernière et formule ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou non, assorties d'éventuelles réserves et recommandations.



LES PROCHAINES ÉTAPES

Si la commission d'enquête émet un avis favorable sur le projet, le SMTC-AC délibèrera sur une **déclaration de projet** afin d'affirmer solennellement l'intérêt général.

Elle devrait être suivie d'une **déclaration d'utilité publique (DUP)** qui autorise l'acquisition des terrains et la mise en conformité des documents d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre du projet.

La déclaration de projet et la DUP concernant le projet InspiRe devraient intervenir fin 2022 et permettre de **lancer les travaux au premier trimestre 2023**.

LES PREMIERS CHANTIERS

Le démarrage des travaux concernera les travaux préparatoires (réseaux d'eau potable, assainissement, électricité...).



LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE :

UN DOCUMENT RICHE ET COMPLET POUR COMPRENDRE LE PROJET ET SES EFFETS SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

C'est le document de référence de l'enquête. Il est donc particulièrement riche et dense et porte sur plusieurs sujets, notamment ceux qui ont un impact foncier et nécessiteront des acquisitions amiables voire des expropriations, en dernier ressort.

Les sujets soumis à enquête publique :

- 1 la création des lignes de Bus à Haut Niveau de Service B et C et les aménagements urbains associés ;
- 2 la création d'aménagements urbains spécifiques: « façade urbaine » de l'aéroport à Aulnat et Square de la Jeune Résistance à Clermont-Ferrand ;
- 3 le réaménagement du secteur Place Renoux – rue Ballainvilliers – rue Joffre – avenue Vercingétorix (Allées du cardo) ;
- 4 l'acquisition d'un nouveau matériel roulant à propulsion électrique pour l'exploitation des deux lignes B et C ;
- 5 l'implantation d'un centre d'exploitation et de maintenance (« TechniCentre » bus) dans la ville de Cournon-d'Auvergne ;
- 6 l'aménagement de deux parkings de proximité à Durtol et Chamalières avec la reconstitution des places de stationnement.

InspiRe c'est en plus (hors enquête publique) :

- 1 la restructuration globale du réseau de transports en commun de l'agglomération clermontoise ;
- 2 la création de parcs relais dans l'agglomération clermontoise.



En ce qui concerne le futur réseau de bus, le SMTC-AC a fait le choix de le construire sur la base d'un dialogue approfondi pour proposer le meilleur réseau à la date de livraison fin 2025. **Une première version de réseau figure dans le dossier d'enquête publique pour des raisons réglementaires puisque le dossier est constitué plusieurs mois avant l'organisation de l'enquête. Cependant, le SMTC-AC travaille actuellement sur une troisième version, en collaboration avec les communes.**

Le dossier d'enquête publique contient l'historique, le bilan des concertations antérieures et les études ayant contribué à son élaboration. Il contient les informations techniques détaillées sur le projet, ses principales caractéristiques, ses bénéfices et ses incidences sur l'environnement ainsi que ses perspectives pour le territoire.

Il est composé de 24 livrets parmi lesquels on peut citer :



LA PIÈCE A
présente les fondements juridiques et administratifs de l'enquête.



LA PIÈCE C
appelée « notice explicative », est une présentation détaillée du projet.



LA PIÈCE D
est la partie la plus technique du dossier.



LA PIÈCE E
est la vue aérienne du projet tout au long du tracé. Les noms des stations indiqués sont provisoires et seront définis avec les communes.



LA PIÈCE G
est déclinée en plusieurs pièces et présente l'étude d'impact du projet. Le livret G5 évoque le bilan carbone et le diagnostic écologique du projet avec un recensement de la biodiversité urbaine.



LA PIÈCE H
appelée « dossier d'évaluation socio-économique » répond aux obligations du code des transports et présente notamment les bénéfices attendus pour le territoire.



DES EFFETS DEMULTIPLIÉS AU BÉNÉFICE DE TOUS

L'évaluation économique du projet est la pierre angulaire. **C'est sur la base de cette évaluation, notamment, que l'État a accordé un financement de 21 millions d'euros au projet InspiRe.**

L'évaluation socio-économique permet d'anticiper les effets du projet sur le territoire métropolitain :

- ◆ de nouvelles dessertes en transport en commun : plus de lieux desservis, plus de facilité de déplacements et plus de tranquillité ; le futur réseau de bus desservira mieux des équipements scolaires et culturels, des commerces, la clinique de la châtaigneraie, le CHU Estaing...
Ce sera également une nouvelle ligne de bus pour Pont-du-Château et une meilleure desserte des quartiers d'Aulnat, de Cournon-d'Auvergne, de Clermont-Ferrand et l'amélioration des liaisons vers Gerzat ;
- ◆ une régularité et une amplitude améliorée : des bus qui vont plus vite, sont plus réguliers et circulent plus longtemps ; se déplacer en transport sera plus simple et attractif avec une amplitude pour les lignes B et C de 5 h du matin à 1 h du matin ;
- ◆ un espace public partagé : moins de place accordée à la voiture, c'est plus de place pour les piétons, les vélos et les transports en commun ; rééquilibrer l'espace public, c'est plus équitable et plus agréable. C'est aussi un espace public moins pollué, végétalisé et plus respirable. InspiRe anticipe nos besoins de demain et aide à construire la ville résiliente face au profond changement climatique en cours ;
- ◆ un investissement économique et social pour le territoire : ce projet de 280 millions induira des créations d'emplois nette pour notre métropole et l'occasion de former des jeunes aux emplois de demain ;
- ◆ un gain global : réduction du budget de déplacement des ménages, réduction des accidents de la circulation, temps gagné, meilleure santé... les effets positifs du projet sont nombreux.
Tous ces gains additionnés donnent une valeur au projet deux fois supérieure au coût de sa réalisation et de son exploitation.



| CONTACTS PRESSE

Clermont Auvergne Métropole

Emmanuel Théron - Attaché de presse
Cabinet d'Olivier Bianchi,
Président de Clermont Auvergne Métropole
T. 04 73 42 62 51 • P. 07 61 90 23 29
etherond@clermontmetropole.eu

Agence Qui Plus Est

Anne-Cécile Runavot
T. 04 73 74 62 35 • P. 06 34 87 35 87
anne-cecile.runavot@quipluslest.com

Conception graphique : Rouge Vif
Réalisation : Agence Qui Plus Est
Impression : Print Conseil



un nouveau souffle pour nos mobilités

www.inspire-clermontmetropole.fr